ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

Budget 2023 : allons de l'avant !



Asnières et vous

Budget 2023

Allons de l'avant !

Asnières-sur-Oise 3179 habitants

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
3,4 M € soit 1 086,15 €/habitant (hors opérations d'ordre)	**4,05 M €** soit 1 274,61 €/habitant
Épargne brute	**Encours de dette**
593 839 € soit 186 €/habitant (taux d'épargne brute à 14,66 % ; une moyenne entre 8 et 15 % est satisfaisante)	**1,87 M €** soit 588 €/habitant (capacité de désendettement à 3,11 ans)

Après la crise sanitaire, la crise énergétique frappe de plein fouet le pays tout entier. Malgré cela et après une légère augmentation du taux d'imposition, la dette à Asnières-sur-Oise continue de baisser, la qualité des services municipaux est améliorée, et de nouveaux projets sont lancés.
Découvrez les grandes lignes du budget 2023 de la commune.

Des ambitions parfaitement maîtrisées

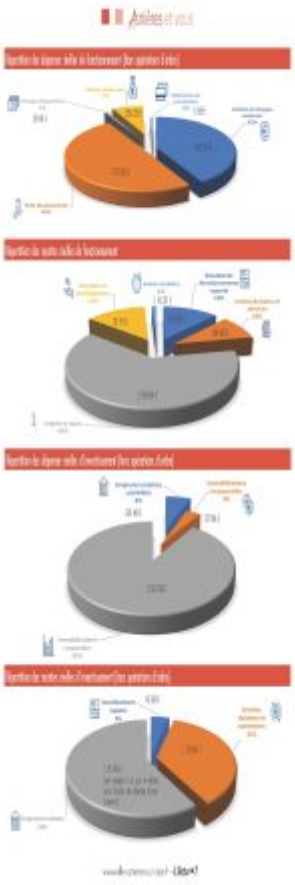
Avec le nouveau restaurant scolaire et la maison des Marais, cette année sera marquée par des travaux attendus à Bolton, et sera mise à profit pour réaliser de nombreuses opérations d'entretien et de rénovation de nos équipements publics.

Sont inscrits aussi au budget l'aménagement des bâtiments d'activités Zone Sud Delizarate, en cours d'études et qui sera réalisé en 2024. La transformation de nos cours d'écoles en cours « oasis », le City Park rue Frédéric-Masson et l'aménagement de la place Jules-Grosher, également en cours d'études, ne verront le jour qu'à condition d'obtenir des subventions conséquentes. Cette année, le contexte inflationniste n'épargne pas les communes. Les dépenses de fonctionnement subissent une hausse liée notamment au prix de l'énergie et à la revalorisation des salaires des agents. Cependant, ces dépenses sont contenues grâce à une politique budgétaire rigoureuse.
Malgré l'augmentation des charges générales, la commune maintient les subventions allouées aux associations, soit 30 000 €. Les dépenses à l'échelle sociale (CCAS) restent identiques à 2022.
Le montant de l'endettement par habitant en 2022 est de 588 €. À titre de comparaison, la dette moyenne des villes de plus de 3 000 habitants est de 840 € / habitant. Cette situation particulièrement favorable fournira des marges de manœuvre financières pour les années à venir.
La solidarité reste une des valeurs essentielles portée par l'équipe municipale majoritaire. Elle s'engage de manière équilibrée dans des actions d'aménagement urbain, d'amélioration du cadre de vie et de services aux familles.

Rappel

Qu'est-ce que le budget primitif ?

Le budget primitif est un acte de prévision qui récapitule les dépenses et recettes de l'exercice à venir.
Le budget d'Asnières-sur-Oise comme toutes les autres catégories de collectivités territoriales, est structuré en deux sections :
- une section de fonctionnement dans laquelle sont réunies toutes les dépenses et recettes rattachées à la gestion courante de la commune ;
- une section d'investissement dans laquelle sont regroupées toutes les dépenses de travaux, acquisitions de biens mobiliers ainsi que l'remboursement des subventions de partenaires comme les Départements, la Région, l'État qui viennent compléter le financement des projets communaux.



Documents

[Budget avril 2023]